SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat Vayakèl
Chekalim

25 Adar I 5782
26 Février 2022

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16:53	18:11
Paris	18:08	19:17
Marseille	18:03	19:07
Lyon	18:03	19:08
Strasbourg	17:47	18:55

N° 278

La Parole du Rav Brand

Notre explication de la paracha Terouma établissait une relation de similitude entre le Beth Hamikdach et le corps humain : la tête correspondant au Saint des saints, le cœur à la Table, les poumons au Chandelier, le foie à l'Autel des encens, et l'estomac et les viscères au grand Autel.

Continuons donc avec les reins qui renvoient aux deux tribunaux, celui qui siégeait dans la Azara et le second sur le Har Habaït. Les reins filtrent le sang : ils éliminent les déchets qu'il véhicule et ne lui réinjectent que du sang pur. Les tribunaux font de même : ils « filtrent » les comportements du peuple. Ils jugent et condamnent les coupables, évincent les comportements vils, et encouragent les bonnes mœurs. Mais leur travail ne s'arrête pas aux jugements. Ils transmettent et commentent aussi la Torah orale : pour tous les doutes concernant un quelconque sujet biblique, le peuple se réfère aux tribunaux à Jérusalem.

En fait, aux 248 membres physiques correspondent 248 membres spirituels. Et « les reins (spirituels) conseillent à l'homme ce qu'il doit faire » (Berakhot 61a).

Avraham connaissait et appliquait toutes les lois de la Torah avant même que D.ieu les lui ordonne, car « ses reins les lui avaient enseignées » (Avot deRabbi Nathan 33,1). Les reins (spirituels) écartent de l'homme les mauvaises inspirations et idées, et ne laissent passer que les bonnes. En éloignant les idées fausses, et en ne retenant que celles qui sont justes, Avraham accéda seul à toute la Torah. Et le roi David dit : « Je bénis D.ieu qui me conseille, et même durant la nuit, mes reins m'en avertissent » (Téhilim 16,7).

Dans la cavité pelvienne se trouvent encore les organes de reproduction. Ils correspondent aux outils de purification du Cohen : la cuve et son support en cuivre pour laver les mains et les pieds, et l'énorme bassin en cuivre monté sur douze taureaux en cuivre offerts par le roi Chlomo. Les premiers furent fabriqués avec les miroirs en cuivre qu'utilisaient les femmes en Egypte pour s'embellir, ce qui leur permit de donner le jour à des enfants (voir Rachi, Chémot 38,8). Tout comme le Cohen ne monte faire son service dans le Temple qu'après s'être immergé auparavant dans les eaux du Mikvé, le couple juif ne s'unit que lorsque l'épouse s'est purifiée dans un Mikvé. En fait, l'inauguration du Temple correspond au mariage «mystique» – si on peut dire ainsi – entre D.ieu et le peuple juif (Michna fin Taanit). Et Jérusalem est le lieu de ce « mariage ».

Quant au prophète Yehezkel, il décrit Jérusalem comme le « nombril de la terre » (Yehezkel 38,12). De même que le fœtus se nourrit à travers le cordon ombilical, dont le nombril est l'extrémité, le monde est nourri à travers le Temple à Jérusalem, qui est « la porte du ciel ». Les pieds de la fameuse échelle dont le sommet aboutit au ciel se posent alors à l'endroit du Temple, à Jérusalem.

Quand le Rambam dit que le Beth Hamikdach est le microcosme du monde, il le pense sans doute au sens figuré. Quant au sens littéral, on pourrait suggérer que le pays du Soleil levant est la tête – d'ailleurs, selon la Torah le jour y commence – l'Europe pourrait représenter la jambe droite, l'Afrique la jambe gauche, et Jérusalem le nombril.

Rav Yehiel Brand

Pour aller plus loin...

1) A quel enseignement fait allusion la juxtaposition de l'expression « Zé hadavar acher tsiva Hachem lémor (35-4) », à celle déclarant : «Ké'hou méitékhem térouma l'Hachem kol nédiv libo yéviéa… (35-5) ?

2) A quoi les peaux des té'hachim (35-7) ont-elles servi (hormis le fait d'avoir été utilisées pour la confection des tapis formant le Michkan) ?

3) Il est écrit (35-25) : « Vékhol icha ´hakhmate lev béyadéa tavou ». Que vient inclure selon une opinion de nos Sages, le mot « kol » dans ce passouk ?

4) Quel âge avait Betsalel lorsqu'il reçut d'Hachem cette extraordinaire sagesse lui permettant de construire le Michkan ?

5) A qui Hachem octroya la ´hokhma pour faire le Michkan (hormis certains hommes tels que Betsalel, Aholiav…) ?

6) Il est écrit (38-8) : «Vayaasse ète hakiyor né'hochet … bémar'ote hatsov'ote ». A quoi et pour qui servaient ces miroirs constituant le kiyor de cuivre?

Yaacov Guetta

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Vayakhel débute avec l'injonction de garder le Chabbat et de ne pas allumer le feu pendant Chabbat.
- Après les ordres divins reçus dans les Parachiyot de Térouma et Tetsavé, la Torah nous raconte dans Vayakèl et Pekoudé que les Béné Israël ont effectivement agi comme Hachem le leur avait demandé.
- Les hommes et femmes ont amené au Michkan toutes sortes de matériaux pour la construction, jusqu'à ce que Moché fasse publier que l'objectif avait été atteint (Charidy existait déjà).
- Ils confectionnèrent les tentures, les poutres, le Aron, le Choul'han, la Ménora, le Mizbéa'h en or de la Kétoret, le Mizbéa'h pour les Korbanot, le Kiyor et la cour.

De la Torah aux Prophètes

Exceptionnellement cette semaine, la Haftara qui sera lue Chabbat matin ne concernera pas vraiment la Paracha de cette semaine. Il faut dire aussi que nous approchons du deuxième mois d'Adar, au cours duquel nous avons l'habitude de lire quatre passages supplémentaires. Il s'agit bien sûr de la Parachat Chekalim, Zakhor, Para et Hahodech.

Dans la configuration de cette année, nous lirons la Parachat Chekalim le Chabbat précédant Roch Hodech Adar. Le Talmud (Méguila 29a) explique qu'à l'époque du Beth Hamikdach, dès le 1er Nissan, on ne pouvait plus offrir de sacrifices avec l'argent des précédentes contributions. Il fallait donc donner un nouveau Ma'hatsit Hachekel (somme minimal instituée par la Torah). Raison pour laquelle nos Sages instituèrent la lecture de la Parachat Chekalim (traitant du Ma'hatsit Hachekel) un mois avant, en guise de rappel de cette Mitsva. Et bien que le Temple soit aujourd'hui détruit, nous avons gardé la coutume de donner le Ma'hatsit Hachekel, généralement aux synagogues, considérées comme des Beth Hamikdach miniatures.

Réponses n°277 Ki Tissa

Enigme 1: La Arava

Enigme 2: 160. Car 20 entre 100 et 199, 120 entre 200 et 299, 20 entre 300 et 400

Enigme 3: Il est écrit (31-18) : « vayitène el Moché kékhaloto lédabère ito ».
Et Rachi d'expliquer le terme « kékhaloto » (écrit sans vav) : ce terme peut être lu «kékhalata» (comme sa nouvelle épouse) : de même que la Kala est parée des 24 ornements (voir Yéchaya 3-18) de même l'érudit doit être instruit dans les 24 livres du Tanakh.

Blanc en 2 coups :

1) **F3F5 C8F5**
2) **E4F5**

Rébus : V / Chat / Mérou Beignet / Ice / Rat-Ailes État / Chat / Batte

Enigmes

Enigme 1: Quel est le Passouk le plus long de tout le Tanakh?

Enigme 2: Qui est le fils de mes parents, mais n'est pas mon frère ?

Enigme 3: Quel terme de notre Sidra n'est composé que de 2 lettres identiques ?!

Pour recevoir par mail *Shalshelet News :*
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Victor Haï ben Simha

Halakha de la Semaine

Le souvenir du demi-chekel

A) Quand distribuer ces pièces ?

A partir de **Roch 'Hodech Adar** on peut commencer à donner les pièces en souvenir du **Ma'hatsit Hachekel** .

Cependant, la coutume répandue est de distribuer ces pièces le jour du jeûne *[Rama 694,1 ; Caf Ha'haïm 694,25 qui explique cela par le fait que le jeûne et la tsedaka amènent à l'expiation des fautes].*

D'autres ont l'habitude de donner cette somme le matin de Pourim *[Alé Hadass page 684 ; Berit Kehouna page 136].*

Il faudra faire attention à ne pas dire que cet argent est pour le **Ma'hatsit Hachekel** mais plutôt : en souvenir du «**Ma'hatsit Hachekel** » afin de ne pas consacrer les pièces pour le Beth hamikdach *['Hazon Ovadia page 101].*

B) Quelle est la somme à donner ?

La coutume de la plupart des communautés séfarades est de donner la valeur d'environ 10g d'argent pur, ce qui correspond à ~ 7€ alors que la coutume ashkénaze est de donner 3 demi-pièces de la monnaie courante ce qui fait 1,5€ [*Caf Ha'haïm au nom du Beth David 694,20, 'Hazon Ovadia page 102, Berit Kehouna page 137, Alé Hadass page 684].*

C) Personnes concernées par cette coutume :

Il existe une discussion à savoir si les femmes ainsi que les garçons âgés de 13 à 20 ans sont astreints à cette coutume. Il sera recommandé de suivre l'avis rigoureux. Certains donnent également pour les enfants non Bar-Mitsva (On pourra se suffire d'une petite somme les concernant (1,5€). *['Hazon Ovadia page 104]*

D) À qui donner ?

L'idéal serait de donner cette somme aux établissements qui soutiennent ceux qui étudient la Torah *[Roua'h 'Haïm de Rav 'Haïm Falaggi 694 rapporté par le 'Hazon Ovadia page 105].*

David Cohen

Hachem veut faire mériter tout le monde

Le Gaon Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin (Le Natsiv Mivologin) envoya un jour deux émissaires pour récolter de l'argent pour la Yéchiva. Dès que les émissaires furent arrivés à la première ville, ils se dirent : « Pourquoi se fatiguer et aller de ville en ville pour ramasser de l'argent pour la Yéchiva? Achetons un ticket de loto et Hachem nous fera gagner!»

Ils décidèrent que les numéros seraient 2118. Ils rentrèrent alors au Beth Haknesset de la ville pour prier et dire des Téhilim afin de détenir un ticket gagnant, et pendant qu'un prierait, l'autre irait acheter le ticket. Seulement, celui qui alla acheter le ticket décida de changer de numéro et de mettre le numéro 2117 qui lui semblait être mieux d'un point de vue Guematria. Son ami qui priait au Beth Haknesset ne savait rien de ce changement de numéro, il continua donc à prier pour le 2118.

Effectivement, le numéro qui sortit fut bien le 2118… Ils n'avaient donc rien gagné…

Malheureux, les émissaires retournèrent chez le Natsiv Mivologin pour lui raconter ce qu'il s'était passé.

Le Natsiv leur répondit : « Hachem veut faire mériter chacun des Juifs, dans les villes, villages, afin qu'ils aient eux aussi une part dans la Torah qui est étudiée à Vologin. Et vous avez voulu retirer ce mérite de ces Juifs. Alors Hachem vous a montré qu'il n'était pas possible d'agir ainsi… »

Yoav Gueitz

Coin enfants

Devinettes

1) Pourquoi la Torah a-t-elle spécifié de ne pas allumer le feu le Chabbat ? Elle a pourtant déjà dit de ne faire aucun travail Chabbat ? (Rachi, 35-3)
2) De quel organe provient l'élan de donner à autrui ? (Rachi, 35-5)
3) En dehors du Michkan lui-même, quoi d'autre est aussi appelé « Michkan » ? (Rachi, 35-11)
4) Je suis un bijou en or porté sur le bras. Qui suis-je ? (Rachi, 35-22)
5) Qui était la mère de ´Hour ? (Rachi, 35-30)

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire Mat en 3 coups ?

Réponses aux questions

1) Le Rachbam rapporte dans ses responsas (Siman 582) : « Bien que l'idéal serait que la tsédaka soit faite discrètement, il est tout de même bon (pour encourager les gens à donner) de publier les noms des donateurs fortunés ayant participé très généreusement à de nobles œuvres charitables. »
Ainsi, « c'est quoi la chose » ("zé hadavar") que « Hachem ordonne et encourage » ("acher tsiva Hachem") de « dire » ("lémor") et de publier ouvertement ? Et la Torah de répondre : " ké'hou méitékhem térouma" … "kol nédiv libo" yéviéa » (autrement dit : " C'est la "térouma, la tsédaka" de chaque grand "donateur au cœur généreux"). (Pardess Yossef)

2) A fabriquer avec les peaux de nombreux té'hachim (que Hachem créa juste pour la période du Michkan) , "des chaussures inusables" ("naalékha lo balta') permettant miraculeusement aux béné Israël de traverser avec elles le désert pendant 40 ans.
Hachem promit de nous ceindre de chaussures de ta'hach lors de la mitsva de «Alya laréguel léatid lavo» (Yé'hezkel 16-10). ("Gour Arié" (25-5), responsa Divré Yoël (Siman 82-4), Targoum chir Hachirim (7-2))

3) Ce mot inclut les femmes riches qui, malgré les nombreuses servantes qu'elles possédaient, filèrent personnellement (de leurs propres mains) les tapis et tentures du Michkan, afin de mériter d'accomplir elles-mêmes cette noble Mitsva. (Malbim)

4) **a)** 12 ans (Dorech Tsion du Rav Moutsafi citant le Midrach Rabba)
b) 13 ans (Seder Hadorot du Rav Halperine, p.112)

5) Aux animaux ("béhémot") tels que les béliers , les chèvres, le'Hilazon qui arrivèrent d'eux-mêmes avec zèle et ´hokhma, afin d'offrir leurs peaux ou poils pour le Michkan. « Remez ladavar » (36-1) : « Véassa betsalel … acher natan Hachem ´hokhma outvouna" bahéma" ladaate laassote ète kol mélékhet hakodech… ». Ne lis pas « bahéma » (en lesquels) mais « béhéma » ("animal"). (Chémot Rabba, paracha 48, Siman 3, Etz Yossef).

6) **a)** C'est à travers les glaces de ces miroirs, que les femmes pouvaient observer le cérémonial de la femme Sota, buvant les eaux amères extraites du Kiyor. (Daat Zékénim des Baalei Hatossefot)

b) Etant interdit aux femmes de se mêler et de se déplacer entre les hommes au Temple, c'est grâce et à travers les glaces de ces miroirs, que ces dames pouvaient voir de l'extérieur (de l'entrée du "Ohel Moed") le Séder de la Avoda et de la Téfila des Cohanim et des Lévyim évoluant à l'intérieur du Beth Hamikdach. (Yalkout David)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 21 Le kidouch Hachem des pendus

Avant de conclure ce chapitre, nous allons revenir sur plusieurs points méritant quelques éclaircissements : nous avons rapporté ainsi, au cours des dernières semaines, qu'à cause du tort que Chaoul causa au Guiveonim, la Terre sainte fut frappée de famine pendant trois ans. Ce châtiment interpelle le Ben Yéhoyada (sur Yébamot 79a). En effet, l'auteur du Ben Ich Haï ne comprend pas pourquoi tout le peuple devrait pâtir des erreurs d'une seule personne. Et s'il est vrai que « כל ישראל ערבים זה לזה» (chaque juif est garant de son prochain ; Chevouot 39a), on pourra toujours objecter que la sanction semble disproportionnée. D'autant plus qu'à cette période, le roi Chaoul était sujet à des crises de folie. Une personne remettant en question les décisions du souverain avait donc de fortes chances de se faire raccourcir, ce qui expliquerait pourquoi personne ne protesta lors du massacre des Cohanim de Nov (et des Guiveonim).

Fort de toutes ces questions, le Ben Yéhoyada conclut qu'en réalité, Hachem reprochait principalement aux Israélites d'avoir négligé les éloges funèbres du roi Chaoul, raison pour laquelle d'ailleurs le verset ramène cet élément en premier.

Certains expliquent qu'ils craignaient s'attirer les foudres du nouveau roi David en honorant Chaoul, d'où leur négligence.

Une question toutefois s'impose d'après cette lecture : comment se fait-il que David choisisse de régler en premier le problème des Guiveonim si celui-ci était secondaire?

Pour résoudre cette difficulté, nous devrons d'abord élucider l'interrogation qui taraude certains d'entre vous depuis plusieurs semaines : comment David, et de façon plus générale le Maître du monde, ont pu accepter de pendre sept personnes innocentes à seule fin d'apaiser les Guiveonim ? N'avons-nous pas déjà rapporté dans cette rubrique le verset « ***on fera mourir chacun pour son péché*** » (Dévarim 24,16) ?! Alors pourquoi les enfants de Chaoul furent mis à mort ?

Cette question est tellement forte que la Guemara en arrive à affirmer la chose suivante : « ***Mieux vaut qu'une lettre de la Torah soit effacée et que le nom divin en ressorte sanctifié publiquement*** » (Yébamot 79a). Et effectivement, nos Sages nous rapportent que suite à cet incident, 150 000 personnes se convertirent, impressionnées par la rigueur morale de notre peuple qui n'hésitait pas à sanctionner ses élites.

Ceci explique au passage pourquoi David laissa les cadavres sur la potence (cela est normalement interdit), afin que cette histoire se propage.

Mais plus important encore, tous les Israélites viendront rendre hommage aux martyrs. Ils en profiteront également pour se rattraper envers Chaoul, ce qui n'était pas possible précédemment vu que l'année de sa mort était dépassée.

Yehiel Allouche

A la Rencontre de nos Sages

Rabbi Yitz'hak Eizik Halévi

Auteur de « Dorot Harichonim »

Rabbi Yitz'hak Eizik Halévi Rabinowitz est né en 1847 à Ivenits, près de Vilna. Alors qu'il était encore tout jeune, son père fut assassiné par des soldats et le petit orphelin alla vivre chez son grand-père à Vilna, ville de sages et d'érudits.

À l'âge d'environ 6 ans, il commença à étudier la Guemara, et se fit très rapidement connaître par ses grands talents, particulièrement sa mémoire phénoménale. Quand il atteignit 13 ans, il fut accepté comme élève à la grande yéchiva de Volojine où il se fit la réputation d'avoir un intellect prodigieux. Le directeur de la yéchiva, qui connaissait ses grandes capacités, se consacra à lui avec une immense affection. Mais il ne resta qu'un an à la yéchiva. En rentrant à Vilna, il s'enferma dans sa chambre et étudia la Torah jour et nuit. Il acquit de grandes connaissances dans tous les domaines de la Torah, et devint expert des deux Talmuds.

À l'âge de 18 ans, il épousa Elke Kovner, la fille de son oncle. De plusieurs villes on s'adressait à lui pour qu'il vienne être Rav, mais sa famille le convainquit de ne pas gagner sa vie au moyen de la Torah, et il se mit à faire le commerce du thé, que sa femme dirigeait, pendant que lui-même étudiait la Torah tout en se consacrant aux besoins de la communauté. C'est à cette époque qu'il écrivit son premier livre, « Batim Levadim ». Quelques années plus tard, Rabbi Yitz'hak Eizik Halévi occupait une place importante parmi les rabbanim de Russie. Au bout d'un certain temps, il fut nommé à la tête des directeurs de la yéchiva de Rabbi Malya. À 21 ans, il fut honoré du titre important d'administrateur de la grande yéchiva de Volojine. Seules des personnalités exceptionnelles ont été couronnées de ce titre. Grâce à cette nomination, il devint célèbre dans tout le monde rabbinique. Beaucoup de rabbanim lui adressaient des questions de Halakha et les élèves de la yéchiva de Volojine venaient le trouver pour lui demander conseil et se faire guider. Rabbi Yitz'hak Eizik prenait part activement aux grandes réunions qui se tenaient chez le gaon de la génération, Rabbi Yitz'hak El'hanan de Kovno.

En 1895, il fut contraint de quitter Vilna pour s'installer en Allemagne. Son départ affecta profondément la ville, et beaucoup de gens regrettaient leur chef tant aimé. Peu de temps après son arrivée en Allemagne, il commença à se consacrer aux lourdes difficultés qui pesaient sur les juifs allemands. Avec un grand courage, il combattit les « rabbins » libéraux qui voulaient faire entrer des nouveautés dans la religion.

À la suite de sa lutte contre les diverses sortes de maskilim, il en vint à décider de fonder une organisation mondiale de Juifs orthodoxes à chaque endroit. Il proposa que ce nouveau mouvement porte le nom d'Agoudat Israël . Cet organisme regrouperait tout le judaïsme orthodoxe, et s'occuperait de tous les problèmes des juifs. Il réussit à rassembler dans la ville de Kotowitz tous les grands de la Torah de Russie et les grands rabbanim et dirigeants du judaïsme allemand. À Kotowitz fut fondée l'Agoudat Israël, et Rabbi Yitz'hak Halévi fut à juste titre couronné comme père du mouvement.

De plus, il constata que tous ceux qui écrivaient sur l'histoire juive à cette époque déformaient la Torah d'Israël, et introduisaient des erreurs délibérées dans la Torah écrite et la Torah orale. Il fit alors tout pour défendre les valeurs saintes d'Israël, et avec enthousiasme et dévouement, il écrivit le livre Dorot Harichonim, montrant à tous que Moché est vérité et que sa Torah est vérité, et il rendit à la sainteté de l'histoire juive la place qui lui revenait.

Son amour pour Erets-Israël était extrême. Il aida considérablement les habitants des implantations et contribua à fonder des établissements d'éducation pour les enfants juifs. Il appela ce réseau d'éducation « Netsa'h Israël ». En 1913, ce réseau englobait 10 écoles, 40 maîtres et 1000 élèves. Rabbi Yitz'hak Eizik Halévi travailla dur toute sa vie. Un soir, alors qu'il se promenait, il eut une crise cardiaque, et rendit son âme à son Créateur (en 1914). À sa demande, on ne fit pas d'oraisons funèbres pendant l'enterrement mais on lui rendit un grand honneur : tous ceux qui l'accompagnaient allèrent à pied de chez lui jusqu'au cimetière, et on plaça son corps pur dans un cercueil qui avait été fait à partir des planches de la table sur laquelle il avait étudié et écrit.

David Lasry

La Question

Lorsqu'en descendant du Sinaï, Moché constata la faute du veau d'or par Israël, il prit l'initiative de briser les Tables de la Loi jugeant que le peuple d'Israël n'était plus apte à les recevoir.

Cependant, nous pouvons nous demander quelle caractéristique de ces Tables les rendait inaptes à être reçues après la faute ? De plus, il serait légitime de nous interroger sur la manière dont Moché put appréhender par lui-même les conséquences de cette faute sur l'incompatibilité du peuple avec ces premières Tables de la Loi ?

Le midrach nous enseigne qu'au moment du don de la Torah, fut extraite d'Israël la « souillure » du serpent (insérée dans l'être humain au moment de la faute originelle), et que celle-ci revint avec les conséquences mortelles qui lui sont inhérentes, suite à la faute du veau d'or. Nous pouvons donc en déduire que ces 2 fautes peuvent être mises sur un pied d'égalité, et donc les répercussions qui en découlèrent visant à réparer la faute doivent également être du même acabit. Or, au sujet des répercussions de la faute d'Adam, il est écrit : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front » (Béréchit 3,19). La raison de cette sentence est que puisqu'Adam a fauté sur la matérialité en consommant ce qu'il avait reçu sans avoir à fournir le moindre effort, il devra dorénavant peiner pour se nourrir afin de sanctifier à nouveau cette même matière (qui jusque-là l'était par nature), et ainsi réparer de ses mains ce qu'il a détérioré. Il en va de même en ce qui concerne la faute du veau d'or. Toutefois, la avoda zara était une faute relevant du monde spirituel. En cela Moché comprit que le seul moyen de réparer cette faute était désormais de devoir peiner dans la spiritualité. Or, les premières Tables de la Loi ayant été façonnées intégralement par Hachem depuis le matériau utilisé jusqu'à l'écriture, ne pouvait être autre chose que totalement parfaite et n'aurait donc pu demander le moindre effort pour l'appréhension de la Torah. Moché déduisit donc que ces Tables de la Loi n'étaient plus adaptées pour Israël et prit l'initiative de les briser. Par la suite, Hachem lui ordonna après avoir accordé Son pardon à Israël, de sculpter lui-même les secondes Tables, laissant par cette intervention humaine la place pour l'effort dans l'étude de la Torah et plus globalement dans la réparation spirituelle.

G.N.

Pélé Yoets

Le respect du Chabbat … même par la parole

La Torah nous demande de nous reposer le Chabbat, comme il est dit: "Pendant six jours tu travailleras, mais le septième jour tu auras une solennité sainte, un chômage absolu en l'honneur de l'Éternel." (Chémot 35,2)

Il est connu que le respect du Chabbat est équivalent à toutes les mitsvot (Chémot Raba 25,12), à tel point que même si une personne commettait de l'idolâtrie, comme on le faisait à la génération de Enoch, le respect du Chabbat suffit à lui faire pardonner ses fautes (Chabbat 118b).

De plus, nos maîtres nous disent que si les Béné Israël gardaient deux Chabbat convenablement, ils seraient alors délivrés (Ibid.). Plusieurs personnes prennent soin de se délecter ce jour-là, comme le veut la loi. Cependant, il arrive que certaines d'entre elles pensent qu'il n'y a pas d'interdit à prononcer des paroles "profanes", à savoir, des paroles qui ne sont pas relatives au Chabbat, en ce jour saint. Cette interprétation peut être facilement remise en question, puisque la Torah justifie le repos du Chabbat du fait qu'Hachem s'est arrêté de travailler (Chémot 20,11). Or, le seul "travail" qu'Hachem a réalisé lors de la création ne s'est fait que par la parole, comme le dit le Psaume (33,6) " par la parole de l'Eternel les cieux se sont formés". La simple action qui consisterait à dire " je ferai telle chose demain", si cette chose est interdite pendant Chabbat, entraîne une réelle profanation de ce jour sacré. De même il peut arriver à ce qu'un juif demande à un non-juif de lui faire un travail interdit pendant Chabbat, cela reste strictement interdit. Il est déjà prohibé de profiter d'une action d'un non-juif en notre faveur même si nous ne lui avions rien demandé, à fortiori, si on le lui a demandé.

Le Chabbat doit être le jour propice pour l'étude de la Torah écrite et orale. Il est essentiel d'étudier les lois du Chabbat en utilisant des livres appropriés à ce sujet, ou avec un maître, car privé de cet enseignement, on pourra trébucher fréquemment sur plusieurs interdits tels que : les interdits d'ordre rabbinique, l'interdit de chasser, trier, blanchir ou de faire réchauffer les aliments de manière interdite. Le Sefer h'assidim (154) explique que de la même façon que nos maîtres ont recommandé (Pessahim 6a) l'étude approfondie des lois de Pessah avant cette fête, ainsi, il est nécessaire de réviser l'ensemble des lois du Chabbat. Il faudrait le faire au moins une fois par an.

Rappelons que c'est par le mérite de l'observance du Chabbat que nous allons pouvoir être délivrés (Yérouchalmi Taanit 1,1). Il est donc nécessaire que chacun encourage son prochain dans ce domaine pour que l'on puisse ensemble mériter la délivrance finale. (Pélé Yoets Chabbat)

Yonathan Haïk

Rébus

★★☆☆

La Force d'une parabole

Suite à la faute du veau d'or, Moché cherche à obtenir le pardon pour les Béné Israël. Le 10 Tichri, ce pardon est enfin obtenu. Le Midrach (Tanhouma 8) rapporte que ce même jour, Hachem nous donne la Mitsva d'ériger un Michkan pour racheter l'erreur du Eguel. Ainsi, en apportant de l'or pour la construction du Michkan, les Béné Israël rachèteront le fait d'avoir apporté de l'or pour confectionner le veau d'or.

Ce qu'il faut à présent comprendre, c'est pourquoi la paracha de Térouma qui parle de la fabrication du Michkan, est placée avant celle du veau d'or ? Autrement dit quelle raison a poussé la Torah à s'affranchir de la chronologie et à placer la Mitsva du Michkan avant le passage du veau d'or alors qu'elle n'a été donnée qu'après !?

Rabénou Béhayé (1050-1120) explique que concernant les autres peuples, ce n'est qu'après les avoir frappés qu'Hachem se préoccupe de les guérir. Pour les Béné Israël par contre, Hachem est Makdim réfoua lamaka, c'est-à-dire qu'Il met en place les éléments de la solution avant même que le problème ne se soit présenté. Ainsi, mentionner le Michkan avant même la faute du Eguel, fait écho à cette conduite d'Hachem à notre égard.

Nous retrouvons d'ailleurs ce principe de Makdim réfoua lamaka dans la Méguila. Le complot contre Ahachvéroch est mentionné juste avant la montée au pouvoir de Haman, pour rappeler que Hachem avait placé Mordekhaï en position de force (Ahachveroch lui étant redevable), avant même que Haman ne prenne du galon.

Nous pouvons à présent nous demander pourquoi, pour Israël, Hachem anticipe la solution avant le problème ? Si au final Il va de toute façon faire émerger cette solution, pourquoi ne se contente-t-Il pas d'attendre le problème pour y apporter l'issue favorable (comme Il le fait d'ailleurs concernant les autres peuples) ?

Essayons de l'expliquer par une parabole. *Après avoir fait une bêtise, un enfant se voit puni par son père. Ce dernier lui annonce que dorénavant il ne lui achètera plus de bonbons. L'ampleur de la sanction pousse l'enfant à réfléchir aux conséquences de son acte. Après réflexion, il comprend son erreur et que la punition était justifiée. Il s'adresse donc à son père pour s'excuser et lui dire qu'il essayera de ne pas recommencer. Son père accueille avec joie sa prise de conscience et lui dit : '' Viens dans mon bureau, j'ai pour toi des bonbons que j'avais achetés en attendant ce moment''. En voyant que son père avait pris soin au préalable d'acheter ces bonbons, le fils comprend alors que la punition n'était pas un but en soi mais juste un moyen pour l'aider à regretter. Ce qu'il croyait être une sanction était en fait une véritable preuve d'amour.*

Hachem doit parfois nous mettre à l'épreuve mais en préparant la yéchoua en amont, Il nous aide à réaliser tout l'amour de Sa démarche.

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Imanouel est un papa admirable qui travaille dur pour nourrir sa famille. Chaque semaine, il fait donc les courses afin de remplir son frigidaire de tout ce que ses enfants pourraient avoir besoin. Mais comme il n'a pas toujours l'argent sur lui pour payer, Avraham, le responsable de l'épicerie, lui crée un compte, ce qu'il a d'ailleurs fait pour la plupart des gens de son quartier. Avraham est prêt à lui faire crédit et chaque fois que lui et ses enfants font des achats, il suffit de donner un code à cinq chiffres (qui correspond au compte du client) auprès d'Avraham pour que celui-ci enregistre et rajoute cela à leurs dettes. Mais voilà qu'un jour, alors qu'Imanouel demande à la caissière de mettre la facture sur son compte, numéro untel, un enfant posté à côté retient le numéro et en profite. Pendant plusieurs semaines, cet enfant s'achète toutes sortes de sucreries et les met sur le compte d'Imanouel sans que personne ne se rende compte du vol. Un jour, alors qu'il vient de recevoir sa paye, Imanouel en profite pour aller payer ses dettes auprès d'Avraham. Mais lorsqu'il entend le total, il est choqué, la somme équivaut au double de ce qu'il dépense tous les mois. Étonné, il demande donc à Avraham de lui sortir le détail de toutes ses courses et celui-ci s'exécute immédiatement. Imanouel remarque rapidement qu'il y a beaucoup de friandises qu'il ne se rappelle pas avoir achetées. Il demande donc des explications à Avraham qui lui dénonce que le responsable n'est personne d'autre que son fils. Imanouel est encore plus étonné car il n'a que des filles et espère d'ailleurs avoir un jour un garçon. Avraham comprend rapidement qu'on l'a arnaqué et que l'enfant se faisant passer pour son fils est en fait un petit voleur. Ce petit chenapan disparaît étonnamment de la circulation et ne vient plus faire « ses courses » dans cette petite épicerie. Ils se disputent maintenant à savoir qui cet enfant a volé. Imanouel argue que les articles appartiennent à Avraham et c'est donc lui qui a été volé. D'un autre côté, celui-ci rétorque que le compte appartient à Imanouel et c'est donc lui qui doit payer. Qui a raison ?

Rav Zilberstein nous apprend que l'acheteur accepte, en créant un compte, de payer ce qui est inscrit dessus lorsqu'on présentera le code du compte. En cela, Imanouel est donc responsable de payer puisqu'Avraham, en donnant de sa marchandise à Imanouel ou à son envoyé, le fait d'après cette acceptation. On pourrait peut-être trouver une preuve dans les paroles du Chakh. Celui-ci parle d'un cas où un emprunteur et son créancier se sont mis d'accord que l'emprunteur donnera l'argent à l'envoyé du prêteur le jour venu. Ils ajoutent que pour ne pas que quelqu'un prenne la place du véritable Chaliah du créditeur, ils se mettent d'accord qu'on ne fera confiance qu'à celui qui présentera la signature de celui-ci. Si un voleur vient à usurper la signature du prêteur et que l'emprunteur lui donne l'argent, il sera Patour (irresponsable) car il a agi comme le prêteur lui avait demandé. On pourrait légitimement penser qu'il en sera de même pour Avraham qui a agi selon la demande d'Imanouel, à savoir de donner des articles à celui qui lui donnera le code de son compte.

En conclusion, Imanouel sera 'Hayav de payer la totalité de la somme puisqu'Avraham n'a fait que suivre ses directives en ne faisant pas payer celui qui lui donnera le code.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

Six Jours sera fait le travail …"(35,2)

Rachi écrit : " L'interdiction de travailler pendant Chabbat est mentionnée avant l'ordre de construire le Michkan pour nous apprendre que la construction du Michkan ne repousse pas Chabbat'' .

Les commentateurs demandent :

Dans la parachat Ki tissa, la construction du Michkan est mentionnée avant le Chabbat mais on apprend que la construction du Michkan ne repousse pas Chabbat du mot '' Akh ''.

Le verset dit: " Et toi parle aux Bné Israël en disant: Akh (Seulement) vous garderez Mes Chabbat .. "(31,13)

Rachi écrit : "Bien que vous poursuiviez la construction du Michkan avec empressement et zèle ne "repoussez " pas le Chabbat à cause de lui. Toutes les fois où sont employés les termes akh (seulement) ou raq (uniquement) c'est pour exclure. Ici, il s'agit d'exclure le Chabbat de la construction du Michkan…''.

Pourquoi avoir mentionné la construction du Michkan avant Chabbat et ainsi laisser croire que cette construction repousse Chabbat et ensuite inverser cette compréhension en ajoutant le mot "Akh " ? Pourquoi ce changement entre parachat Vayakel qui mentionne le Chabbat avant et la paracha Ki tissa qui met Chabbat après mais avec le mot "Akh " ?

Le kéli Yakar répond :

Le respect du Chabbat est un kavod (honneur) pour Hachem car il est le témoignage qu'Hachem a créé le monde. La construction du Michkan est un kavod pour les Bné Israël car il est le témoignage qu'Hachem a pardonné aux Bné Israël la faute du veau d'or et fait résider Sa chekhina parmi eux.

Dans la parachat Ki tissa où c'est Hachem qui parle, pour donner du kavod aux Bné Israël, Hachem a devancé la construction du Michkan mais puisque cela pourrait faire croire que la construction du Michkan repousse Chabbat, alors Hachem a ajouté le mot '' Akh '' .

Mais dans notre paracha où c'est Moché qui parle, pour le kavod d'Hachem il a mentionné le Chabbat en premier, et automatiquement cela nous enseigne également que la construction du Michkan ne repousse pas Chabbat.

On pourrait proposer la réponse suivante :

Tout d'abord ramenons quelques éléments :

1) Pourquoi Rachi s'allonge-t-il tellement sur l'éloge qu'Hachem fait de l'empressement à construire le Michkan?

2) Le langage employé par Rachi est différent entre la paracha Ki tissa et Vayakel :

Paracha Ki tissa : Rachi écrit : "…le Chabbat est exclu de la construction du Michkan ''.

Paracha Vayakel : " Rachi écrit : "…la construction du Michkan ne repousse pas le Chabbat "

3) Dans la paracha Ki tissa, le Ramban n'est pas d'accord avec Rachi de dire que le mot " Akh" qui connote une exclusion, une diminution est pour nous apprendre qu'on ne fait pas la construction du Michkan durant Chabbat car le mot " Akh " n'est pas sur le Michkan. Ce n'est donc pas le Michkan qui est exclu et diminué mais le mot "Akh " est sur Chabbat c'est donc Chabbat qui doit être exclu et diminué. Ainsi, le Ramban explique que le mot "Akh " exclut le Chabbat lorsqu'il y a un cas de pikouah Nefech (danger de mort) et vient donc nous apprendre que pikouah Nefech repousse le Chabbat.

A présent, on peut dire : Dans la paracha Ki tissa Hachem s'adresse à Moché qui, comme le dit Rachi, a été nommé pour diriger et superviser la construction du Michkan.

La problématique est donc la suivante :

Il faut enseigner que le respect du Chabbat est supérieur à la construction du Michkan sans pour autant diminuer la valeur de la construction du Michkan, sans casser l'élan et l'enthousiasme à construire le Michkan.

Ainsi, Hachem emploie un langage qui a l'avantage d'enseigner qu'on ne construit pas le Michkan pendant Chabbat et en même temps montre l'immense valeur de la construction du Michkan. Ceci de quatre manières :

1) Le fait même de précéder le Michkan au Chabbat.

2) De faire l'éloge sur leur enthousiasme à construire le Michkan.

3) En appliquant " Akh " sur Chabbat où Rachi bien conscient de la question du Ramban dit qu'effectivement le "Akh" s'applique sur Chabbat. C'est pour cela qu'il change du langage habituel et dit " le Chabbat est exclu de la construction du Michkan » , qui est un langage qui sous entend que la construction du Michkan occupe tout, prend toute la place, il est supérieur à tout, il recouvre tout, il repousse tout et juste le Chabbat est exclu de cela. Ainsi ce langage rehausse la valeur du Michkan.

4) En s'exprimant avec le mot « Akh » Hachem dit: Construisez le Michkan, mais juste s'il-vous-plaît, gardez le Chabbat. Cela sous-entend qu'on aurait pu penser qu'on puisse construire le Michkan pendant Chabbat. Cela donne au Michkan une valeur cosmique. En expliquant ainsi, Rachi répond à la question du Ramban en disant qu'effectivement, le " Akh " s'applique sur Chabbat car c'est bien le Chabbat qui est diminué au profit de la valorisation du Michkan.

Mais s'adressant à Moché Rabénou possédant une yirat chamaïm incommensurable cela ne pose pas problème.

A présent, dans la paracha Vayakel où Moché Rabénou doit transmettre ce message au peuple, Moché considère qu'il y a un danger d'employer ce même langage de peur de diminuer la valeur du Chabbat aux yeux du peuple. Ainsi, Moché Rabénou décide de transmettre le message d'Hachem de ne pas construire le Michkan pendant Chabbat en employant un autre langage qui, vu leur motivation et enthousiaste de construire le michkan, ne représente pas de risque de diminuer la valeur de la construction du Michkan aux yeux du peuple. Ils ne vont pas se refroidir si facilement car cette construction est pour eux la réparation et le pardon du veau d'or. Voila pourquoi Moché Rabénou change de la paracha Ki tissa et devance le Chabbat pour le mettre au premier plan et ne faire passer la construction du Michkan qu'en second plan.

Mordekhaï Zerbib